

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel Électrotechnique Énergie Équipements Communicants intervient dans la production, le transport, la distribution et la transformation de l'énergie électrique. Ses activités s'exercent dans la mise en œuvre, l'utilisation, la maintenance des installations et des équipements électriques (courants forts et courants faibles). En tant que professionnel électricien, ses compétences lui permettent de travailler en toute autonomie ou de mener une équipe en responsabilité.

Compétences développées au cours de la formation :

- Réaliser une installation électrique en neuf et en réhabilitation dans les domaines de l'habitat tertiaire (commerces, bureaux, hôtels...)
- Mettre en service, paramétrer et assurer la maintenance d'un ouvrage électrique
- Réaliser une armoire industrielle
- Assurer la maintenance d'une installation électrique dans le domaine de l'habitat-tertiaire
- Intervenir sur systèmes communicants et domotique (gestion du bâtiment et confort des personnes)
- Travailler en équipe, analyser et rendre compte,
- Travailler dans le respect des normes de sécurité en vigueur

Au sein :

- D'entreprises industrielles
- D'entreprises d'électricité générale
- De collectivités territoriales

Tâches susceptibles d'être confiées à l'apprenti-e- :

- Câblage, façonnage, pose et raccordement des appareillages électriques jusqu'au tableau de répartition de l'installation
- Installation et programmation d'alarmes industrielles (intrusion, incendie ou contrôle d'accès).
- Conception d'armoires de type industriel
- Raccordement et paramétrage des réseaux communicants : VDI (Voix- Données- Images), systèmes à BUS (voie de communication), CPL (Courants Porteurs en Ligne), ...
- Proposition de modifications face à une problématique puis intervention sur le système

Qualités requises :

- Capacités d'analyse et de synthèse
- Sens des responsabilités, esprit d'initiative, sens du travail en équipe et de la communication
- Organisation et méthode, goût du travail manuel, curiosité, écoute, application

Niveau professionnel à l'issue de la formation :

- Ouvrier Professionnel Hautement Qualifié

Evolution professionnelle :

- Chef d'équipe, conducteur de travaux, chargé d'études, chargé d'affaires

Durée de la formation :

- 1 an dont 20 semaines au CFA pour une entrée en Terminale

Rythme de l'alternance :

- 2 semaines au CFA / 2 semaines en entreprise

Contrat d'apprentissage :

L'apprenti perçoit une rémunération minimale correspondant à un pourcentage du SMIC dont le taux varie suivant son âge et son ancienneté dans le contrat.

Après la signature de son contrat, il est salarié de l'entreprise d'accueil ; il bénéficie donc des dispositions applicables à l'ensemble des salariés de ladite entreprise

Ce contrat comporte une période d'essai de 45 jours de travail effectif en entreprise.

PROGRAMME DE FORMATION

Matières professionnelles :

- Pratique professionnelle
- Technologie, schéma électrique
- Électrotechnique
- Prévention Santé Environnement

Matières générales :

- Mathématiques/Sciences
- Français, Histoire/Géographie
- Gestion
- Arts appliqués
- Anglais
- EPS

Modalité de validation :

- Examen final

Poursuite de formation possible :

- BTS Electrotechnique
- BTS Technico-Commercial
- Mentions Complémentaires techniques

Conditions d'admission :

- Etre âgé de 16 à 25 ans inclus
- Avoir suivi une classe de 1° du Bac Pro ELEEC
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Avoir fourni l'ensemble des pièces justificatives du dossier d'inscription